

Comment choisir son expert-comptable en Italie ?



Le choix de votre expert-comptable en Italie se révèle d'une importance stratégique pour l'entreprise qui souhaite s'implanter en Italie.

Avec un tissu très important de PME italiennes, le rôle du « commercialista » italien (l'expert-comptable) est fondamental en Italie. Il est impliqué dans la gestion quotidienne de l'entreprise et sera à votre écoute pour vous orienter vers les solutions les plus adaptées.

Son cœur de métier est toujours composé des quatre missions suivantes : l'enregistrement des factures, la révision comptable, la sortie des bilans et l'établissement des déclarations fiscales.

L'expert-comptable italien a aussi la faculté de vous accompagner dans toute la gestion RH, contrat, embauche, paye, licenciement, etc.

Mais aujourd'hui, les experts comptables italiens couvrent de multiples autres domaines et se positionnent surtout sur le conseil. Assurez-vous donc que le cabinet que vous avez choisi détient une véritable compétence sur le sujet pour lequel vous le sollicitez.

Quelques éléments essentiels à considérer dans le choix d'un professionnel ?

Un bon professionnel comprend son client, la pratique bilingue du français doit donc être primordiale pour vous comprendre et comprendre le fonctionnement de votre entreprise.

Un profil sénior est à privilégier pour répondre à vos demandes avec précision, n'oubliez pas de vérifier qu'il soit inscrit à l'ordre des experts-comptables en Italie, l'ODCEC et assurez-vous qu'il dispose d'une assurance professionnelle.

Un dernier point, choisissez un professionnel qui puisse vous accompagner dans la gestion globale de l'entreprise, comptabilité & paye. Cela vous permettra de bénéficier de ses conseils avec une vision globale du dossier.

Le cabinet Beglia est implanté depuis plus de 2 générations en Italie, un département est dédié à la clientèle française qui assiste quotidiennement de nombreuses entreprises françaises déjà implantée en Italie.